



On retient de la forme traditionnelle du béguinage la notion de clos, derrière lequel s'abrite une communauté, et la notion de vie en collectivité. Un mode de vie presque introverti que laissent entrevoir ponctuellement des ouvertures d'échelle domestique.

Ici, c'est la dimension paysagère qui est le point de départ d'une réflexion urbaine et sociale. La particularité de ce site rend identifiable le projet bâti. C'est la nature construite qui donne une forme d'habitabilité au lieu. Cette forme de groupement rural associe jardin de subsistance et collectivité dans l'intimité du clos.

Le clos est matérialisé ici par un mur opaque et linéaire, derrière lequel s'appuient les constructions. Cet ouvrage constitue un mur d'enceinte sur la moitié de sa périphérie, la limite restante étant assurée par le watergang et au-delà par le paysage même. Le

gabarit et l'échelle du mur permettent de protéger de la vue, tout en laissant émerger les constructions qu'il entoure.

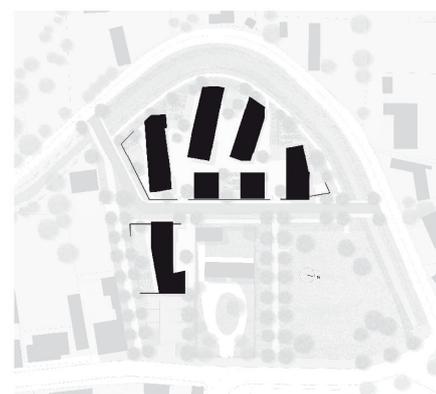
La volonté de respecter le parcellaire historique et les logiques d'implantations dominantes se traduit par la construction de bâtiments privilégiant une implantation est-ouest, offrant **des pignons opaques à leurs extrémités.**

Les quinze logements, répartis en sept bâtiments, mêlent habitat individuel, groupé, à rez-de-chaussée ou ponctuellement à R+1. Les émergences sont positionnées en tête des bâtiments entourant l'accès sud.

Le point d'ancrage qui est ainsi fortement exprimé, reprend l'implantation de l'ancien moulin, aujourd'hui disparu. Ce lieu, où se concentrent les bâtiments les plus hauts, devient le point d'articulation entre les masses bâties.

Les bâtiments comprenant des logements groupés s'ouvrent en éventail en suivant la courbe dessinée par le watergang ; une **légère inclinaison permet d'affiner les cadrages et de qualifier les espaces entre-deux.**

Chaque bâtiment oppose deux types de perception. Côté sud, la façade épaisse et massive affirme le statut des pièces principales des logements, tout en créant un plan de réflexion de la lumière pour l'habitation qui lui fait face. A contrario, côté nord, les couvertures forment une succession de plans étales et ascendants, affirmant l'échelle domestique. Le mur gouttereau, bas et légèrement en retrait, installe un rapport d'échelle propice à positionner les accès aux logements.



MO : SA d'HLM Habitat 62/59

MOE : E. de Rengervé & P. Bernard architectes | A. Vénacque paysagiste

Livraison 2010 | 1238 m² | 1 350 000 € HT

Béguinage pour personnes âgées

15 logements sociaux | Vieille Eglise (62)

références :

béguinage de Gand

béguinage de Bruges



références
vues depuis le dos

plan du rez-de-chaussée

au sud, les jardins

Une caractéristique de cette opération est de lier sous plusieurs angles des centres d'intérêt multiples, notamment intergénérationnels :

- ① Le parking commun doit permettre de rendre des équipements, tels que l'école, plus accessibles. Situé le long de la voie principale, au plus près des équipements et des commerces, il crée un espace intermédiaire permettant de préserver le bégainage du passage.
- ② La place verte offre un vaste espace végétal. L'espace dégagé et l'absence de bâti valorisent l'entrée de ville.
- ③ Le verger pédagogique constitue le moyen de mêler différentes générations par le biais d'activités communes. Implanté au cœur du bégainage, il est le prétexte à des rencontres intergénérationnelles et agrmente le cheminement créé le long du watergang.
- ④ Le bégainage, lieu résidentiel, trouve sa place dans un méandre du watergang. Il est à la fois légèrement retiré du centre et mis en scène du côté de la rue du Moulin.



Béguinage pour personnes âgées

15 logements sociaux | Vieille Eglise (62)



Paysagiste : Vénacque & Leblanc - Lille

Economiste : Ghesquière Dierickx - Lille

OPC : DC ingénierie - Saint Omer

SPS : Qualiconsult - Calais

Bureau de contrôle : Socotec - Coquelles